



Comment toucher une avance sur un bien immo en indivision

Par **papy56**, le **16/09/2015 à 14:23**

nous sommes 3 héritiers en indivisions d'un bien immobilier. Souhaitant sortir de l'indivision, mon frère veut me racheter ma part. IL me demande un an de délai, et propose de me donner en attendant un acompte (environ 50%) comment faire pour rester dans la légalité. Merci

Par **youris**, le **16/09/2015 à 19:17**

si vous vendez votre part dans l'indivision, vous devez la proposer à tous les autres indivisaires par LRAR.
à vous d'accepter ou de refuser un étalement du paiement de votre part ayant conscience des risques que vous prenez si votre frère ne paie pas le solde.

Par **papy56**, le **16/09/2015 à 23:58**

merci pour la réponse rapide.

Par **kévinclarck**, le **21/09/2015 à 08:11**

bonjour ai je le droit de me renseigner auprès du notaire de ma mere pour me renseigner sur mon héritage .

en effet je devrais etre héritier avec ma soeur dans l avenir dune maison en indivision mais j aimerais etre sur de recevoir ma part .